

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST

Association au capital de 224 178 €

1 place Maréchal Leclerc

01100 OYONNAX

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST

Association au capital de 224 178 €
1 place Maréchal Leclerc
01100 OYONNAX

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST

Association au capital de 224 178 €

1 place Maréchal Leclerc
01100 OYONNAX

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés 8 juillet 2020 par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, de la permanence de vos méthodes d'évaluation et des informations fournies à vos adhérents, notamment en ce qui concerne le respect du principe de séparation des exercices.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oyonnax le 1^{er} septembre 2020

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Clément TOMASINI
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 055.68	11 657.54	398.14	502.04
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	12 055.68	11 657.54	398.14	502.04
205300 Logiciels	12 055.68		12 055.68	12 055.68
280530 Amortissement logiciels		11 657.54	-11 657.54	-11 553.64
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 296.50	77 908.13	6 388.37	7 507.57
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	84 296.50	77 908.13	6 388.37	7 507.57
218300 Matériel de bureau et inform	34 100.05		34 100.05	34 100.05
218800 Autres immob corporelles	50 196.45		50 196.45	50 196.45
281830 Amortissement matériels inform		35 808.17	-35 808.17	-35 461.54
281880 Amortissement autres biens		42 099.96	-42 099.96	-41 327.39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	96 352.18	89 565.67	6 786.51	8 009.61
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	25 700.41		25 700.41	48 695.77
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	4 817.00		4 817.00	2 401.08
418100 CLTS FACT A ETABLIR P.A.F	4 817.00		4 817.00	2 401.08
AUTRES	20 883.41		20 883.41	46 294.69
437320 COTISATIONS SOLIMUT - MUTUELLE				335.08
438700 Par. organismes sociaux	9 777.78		9 777.78	13 277.78
441000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	10 700.00		10 700.00	31 400.00
467001 REMBT AVANCE NET A PAYER NEGATIF	94.63		94.63	94.63
467500 ASSOCIATION FRANCO MAROCAINE				600.00
467600 ASSOCIATION UNION DE LA FORGE	262.03		262.03	
471000 Attente	48.97		48.97	48.97
471150 LJ prevoyance				538.23
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	186 246.94		186 246.94	165 720.32
512001 Crédit Mutuel courant	182 566.54		182 566.54	163 162.66
512002 Crédit Mutuel épargne	1 875.90		1 875.90	1 861.94



BILAN

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
530000 Caisse centrale				200.00
530001 Caisse enfants	739.08		739.08	285.46
530002 CAISSE JEUNESSE - CORINE	548.52		548.52	101.99
530004 Caisse adultes	496.64		496.64	88.01
530005 Caisse petite enfance Michelet	20.00		20.00	20.00
530006 Caisse petite enfance Plaine	0.26		0.26	0.26
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	211 947.35		211 947.35	214 416.09
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	308 299.53	89 565.67	218 733.86	222 425.70



BILAN

Passif	31/12/2019 Montant	31.12.2018 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	224 178.39	224 178.39
102200 Fonds associatif	224 178.39	224 178.39
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	4 575.00	4 575.00
106801 FOND ACC PROJETS HABITANTS	3 575.00	3 575.00
106802 FOND ACC DES ASSOCIATIONS	1 000.00	1 000.00
REPORT A NOUVEAU	-89 096.08	-120 411.88
110000 REPORT A NOUVEAU	10 513.87	10 513.87
119000 REPORT A NX SOLDE DEBITEUR	-99 609.95	-130 925.75
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 841.43	31 315.80
120000 Résultat	14 841.43	31 315.80
TOTAL FONDS PROPRES (1)	154 498.74	139 657.31
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	154 498.74	139 657.31
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)		
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 433.88	14 627.69
401000 FOURNISSEURS BIENS SERVICES	8 784.57	6 695.39
401012 GEANT CASINO		199.00
401020 FLOREAL SA	-43.01	100.12
401023 TRESORERIE D'OYONNAX	1 423.11	225.17
401033 LA PAPETHEQUE		6.61
401061 PICHON PAPETERIES	142.16	
401062 CLEVIT	110.00	
401155 FOUNAS NADIA	54.56	60.80
401170 PHILIBERT CARS	1 360.00	
401172 MARECHAL DIDIER PATISSERIE	37.50	
401181 TRANS JURA CARS	77.00	
401187 EUROPCAR OYONNAX		-1 728.00
401285 ECOLE PARENTS EDUCATEUR		356.40
401483 CENTRE SOCIAL J. PREVERT	266.00	
401514 ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE		429.00
401528 FOURNISSEURS DIVERS		104.33
401553 CARREFOUR		313.41
401582 UNICEF	190.20	
401583 ORANGE	-122.97	
401586 AME BUREAUTIQUE	63.86	308.36
401642 EDF	369.35	
401677 CONCESSIONNAIRE RENAULT		1 231.37
401782 EL HAMDAQI RAHIMA FITNESS AEROBIC	90.00	
401799 LUDILUCKY MRT LOISIRS	215.60	
401790 ASSOCIATION AMUSE	40.65	



BILAN

Passif	31/12/2019 Montant	31.12.2018 Total
408100 CAP Fournisseurs	5 375.30	6 325.73
DETTES FISCALES ET SOCIALES	34 949.54	59 718.99
421000 Rémunérations nettes personnel		2 148.38
427000 SAISIE SUR SALAIRES		154.47
428200 DETTES PROVISIONNEES C.PAYES	18 182.73	18 384.15
431000 Sécurité Sociale	5 592.00	15 869.72
437100 Prévoyance	575.68	1 020.63
437320 COTISATIONS SOLIMUT - MUTUELLE	403.88	
437500 Formation continue CDD	3 706.00	8 292.31
437700 Caisses de retraite complément	1 432.55	7 705.43
438200 CHARGES SOCIALES S/C A PAYEF	4 977.70	6 143.90
442100 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	79.00	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		2 864.52
404024 DUCRUET		2 864.52
AUTRES DETTES	3 865.50	1 492.99
467002 INDEMNISATION MAIF A REMB A LA MAIRIE	3 499.75	
471100 IJSS Nettes	365.75	1 492.99
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 986.20	4 064.20
487000 Produits constatés d'avance	6 986.20	4 064.20
TOTAL DETTES (5)	64 235.12	82 768.39
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	218 733.86	222 425.70



COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	15 280.86		13 130.52
602110 Alimentation et boissons	11 438.08		10 734.38
602120 Fournitures pour activités	3 577.11		2 158.86
602130 Produits pharmaceutiques	265.67		237.28
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES		170 598.99	161 440.27
SOUS-TOTAL 60	65 273.72		59 538.01
604000 Etudes et prestations service	26 795.75		17 288.15
604100 PRESTA SERVICE RESTAURATION	12 346.58		13 321.59
606100 Eau, gaz et électricité	16 194.62		20 986.21
606130 Combustibles et carburants	2 260.35		2 772.58
606200 Produits d'entretien	874.26		303.89
606250 Petit outillage	17.90		81.60
606300 Petit équipement	3 575.34		1 436.78
606400 Fournitures administratives	2 994.94		2 478.61
606402 Autres fournitures	213.98		868.60
SOUS-TOTAL 61	62 470.52		63 745.47
611000 Sous-traitance (animations)	8 305.02		12 171.25
611050 Animations extérieures	27 257.95		16 290.55
611110 Formation des salariés	3 019.37		6 757.69
613200 Locations immobilières	4 952.87		4 761.37
613500 Locations mobilières	5 390.67		8 398.75
615000 Entretien et réparations	2 868.08		2 381.07
615600 Maintenance	1 907.63		4 333.86
615630 Maintenance informatique	1 801.98		1 034.45
616800 Autres primes d'assurances	6 936.95		7 344.16
618100 Documentation générale	30.00		
618300 Documentation technique			47.80
618500 Frais de séminaire, colloque			224.52
SOUS-TOTAL 62	42 854.75		38 156.79
622000 Rémun. intermédiaires, honor.	8 332.86		8 474.66
623100 Annonces et insertions	40.00		50.00
623600 Catalogues et imprimés	799.20		566.40
623800 Divers	516.71		419.72
624800 Transports pour activités	22 245.64		14 941.15
624810 TRANSPORT RESTAURATION	2 579.50		3 395.40
625010 Déplacements des bénévoles	33.48		494.22
625020 Déplacements du personnel	761.17		567.51
625700 Missions et réceptions	1 674.80		2 850.62
626100 Frais postaux et télécommunic.	985.19		1 102.82
626700 Lignes spécialisées informatiq	2 621.57		3 781.27
627000 Services bancaires & assimilés	114.75		418.02
628100 Concours divers, cotisations	2 149.88		1 095.00
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 144.66		8 431.31
633300 Part. formation prof. continue	5 005.66		8 292.31
637000 Autres impôts, taxes	139.00		139.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	201 417.71		283 089.37
641100 Salaires & appointements bruts	201 619.13		281 219.56
641200 Congés payés	-201.42		-2 623.77
641430 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE			4 493.58



COMPTE DE RESULTAT

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES SOCIALES	40 285.82		82 257.92
645000 Charges sociales mutuelle enfant	2 732.21		2 485.07
645100 Cotisations Urssaf	20 827.72		44 937.37
645200 Cotisations Caisses Prévoyance	1 780.77		2 533.98
645300 Cotisations Caisses Retraite	6 997.76		17 554.31
645400 Cotisations Assedic	8 434.30		11 786.95
645800 Cotisations autres organismes	-1 166.20		975.95
647500 Médecine du Travail, Pharmacie	464.40		1 800.00
648000 Autres charges de personnel	-0.59		
648100 PARTICIPATION ACSO 25% ADMIN SALARIES	225.45		184.29
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 223.10	4 320.60
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 223.10		4 320.60
681000 Dotations aux amortissements	1 223.10		4 320.60
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	120.23		159.00
654000 Pertes sur créances irrécouvr.	120.23		159.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		434 071.37	552 828.99
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSON VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 558.72		15 170.81
671800 Autres charges exceptionnelles			30.00
671900 Charges exceptionnelles/ex ant	3 558.72		5 821.48
672000 CHARGES EXCEPT SUR PRODUITS ANTERIEURS			9 319.33
SUR OPERATION EN CAPITAL			1 693.61
675200 VNC ELEMENTS CEDES			1 693.61
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		3 558.72	16 864.42
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		437 630.09	569 693.41
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		14 841.43	31 315.80
TOTAL GENERAL		452 471.52	601 009.21



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	73 761.21		88 041.21
706100 Participation des usagers	30 980.00		23 167.46
706110 Bons vacances et BLJ	8 076.59		33 637.23
706200 PS CAF	22 397.06		20 193.23
706301 Cons. Général prise en charge	747.09		282.45
708100 Adhésions	2 499.00		2 160.00
708300 Autres services rendus	9 061.47		8 600.84
SOUS-TOTAL A		73 761.21	88 041.21
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION		370 258.65	502 908.30
SOUS-TOTAL 741	29 768.15		44 853.54
741200 Préfecture Contrat de ville	18 443.50		14 416.96
741301 ETAT PREFECTURE DDTEFP A.Rela	11 324.65		13 205.59
741302 DR ASP EMPLOI D'AVENIR			10 863.88
741303 Etat - ASP - Contrat Unique Insertion			4 108.06
741304 ASP AIDE A L'EMBAUCHE			2 259.05
SOUS-TOTAL 743	14 750.00		10 500.00
743200 Conseil Départemental Contrats Ville	14 750.00		10 500.00
SOUS-TOTAL 744	145 493.50		220 211.96
744100 Ville Oyonnax Général - Berthelot			50 000.00
744101 Ville Oyonnax CCAS CEJ 4/5 ANS	28 721.00		28 721.00
744102 CCAS	5 500.00		6 500.00
744103 VILLE OYONNAX - SUBV EXCEPTIONNELLE			25 000.00
744104 SUBVENTION VILLE OYO COORDINATRICE ENJE	27 500.00		25 000.00
744200 Ville Oyonnax CONTRATS VILLE	943.50		4 106.96
744300 Ville budget du centre (657)	46 841.00		46 841.00
744301 VILLE OYO - SUBV FONCT - MEDIEUR JE	18 211.00		18 211.00
744310 SUBVENTION VILLE - BÂTIMENTS	13 227.00		13 227.00
744800 Ville Oyonnax Divers : FIL...	4 550.00		2 605.00
SOUS-TOTAL 745	171 323.38		218 442.80
745100 CAF de l'Ain - BATIMENTS ACSC	13 227.00		13 226.75
745101 CAF DE L'AIN - SOUTIEN PROJET ASSOCIATIF	7 500.00		10 599.47
745200 CAF de l'Ain Contrat de ville	11 336.38		9 000.00
745300 CAF de l'Ain Budget du centre (657)	49 562.00		46 840.12
745301 CAF DE L'AIN - SUBV FONCT - MEDIEUR JE	18 211.00		18 210.66
745302 Caf de l'Ain - Subv Complémentaire			73 000.00
745303 CAF 01 - SUBV COORDINATRICE ENF/JEUNESSE	27 500.00		27 500.00
745400 CAF de l'Ain pour CLAS	11 640.60		12 000.00
745500 CAF DE L'AIN - REAAP	3 139.00		3 065.80
745600 CAF DE L'AIN - INCLUSION NUMERIQUE			5 000.00
745700 CAF 01 - SUBVENTION LOISIRS EQUITABLES	29 207.40		
SOUS-TOTAL 748			1 400.00
748000 Autres subventions			1 400.00
SOUS-TOTAL AUTRE	8 923.62		7 500.00
747100 Haut Bugey Agglomération - Contrat Ville	8 923.62		7 500.00
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	1 873.21		1 191.94
791001 INDEMNITES J.PREVOYANCE	1 873.21		1 191.94
COLLECTES			
COTISATIONS			
AUTRES PRODUITS	4 108.67		8 184.50



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
758000 Produits div gestion courante	1 270.00		1 380.00
758200 PRODUIT DE REMBOURSEMENT FORMATIONS	2 838.67		6 804.50
SOUS-TOTAL B		376 240.53	512 284.74
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		450 001.74	600 325.95
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	13.96		13.86
763000 Revenus de placements	13.96		13.86
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSIION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		13.96	13.86
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 455.82		669.40
771800 Prods exc./opérations gestion			316.95
771900 Prods exc/op gestion ex antér	2 455.82		352.45
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		2 455.82	669.40
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		452 471.52	601 009.21
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		452 471.52	601 009.21



ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION

Exercice N du 01.01.2019 au 31.12.2019

	Montant de l'exercice
Produits à recevoir	
Créances rattachées à des participations	0.00
Autres immobilisations financières	0.00
Créances clients et comptes rattachés - factures à établir	2415.92
Autres créances - avoirs à établir	0.00
Valeurs mobilières de placement	0.00
Disponibilités	0.00
Total	2415.92



ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION

	Montant de l'exercice
Charges à payer	
Emprunts obligatoires convertis	0.00
Autres emprunts obligatoires	0.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0.00
Emprunts et dettes financières divers	0.00
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-950.43
Dettes fiscales et sociales	-1367.62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0.00
Autres dettes	0.00
Total	-2318.05



ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION

	Montant de l'exercice
Charges à répartir	
Charges différées	0.00
Frais d'acquisition des immobilisations	0.00
Frais d'émission des emprunts	0.00
Charges à étaler	0.00
Total	0.00



ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION

	Montant de l'exercice
Charges et produits constatés d'avance	
Charges d'exploitation	432848.27
Produits d'exploitation	-448128.53
Charges financières	0.00
Produits financiers	-13.96
Charges exceptionnelles	3558.72
Produits exceptionnels	-2455.82
Total	
Charges	436406.99
Produits	-450598.31



ETAT DES CREANCES ET DETTES

Exercice N du 01.01.2019 au 31.12.2019

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachés à des participations	0.00	0.00	0.00
Prêts (1)	0.00	0.00	0.00
Autres	0.00	0.00	0.00
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4817.00	4817.00	0.00
Autres	20477.78	20477.78	0.00
Capital souscrit - appelé, non versé	0.00	0.00	0.00
Charges constatés d'avance	0.00	0.00	0.00
Total	25294.78	25294.78	0.00

(1) Prêts accordés en cours d'exercice 0.00
Prêts récupérés en cours d'exercice 0.00

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours



ETAT DES CREANCES ET DETTES

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres emprunts obligataires	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts (2) et dettes auprès des étab. de crédit à 2 ans au maximum à l'origine	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts (2) et dettes auprès des étab. de crédit à plus de 2 ans à l'origine	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	18433.88	18433.88	0.00	0.00
Dettes fiscales et sociales	34949.54	34949.54	0.00	0.00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres dettes (3)	3143.09	3143.09	0.00	0.00
Produits constatés d'avance	6986.20	6986.20	0.00	0.00
Total	63512.71	63512.71	0.00	0.00

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice 0.00

Emprunts remboursés en cours d'exercice 0.00

(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné) 0.00

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours



TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Exercice N du 01.01.2019 au 31.12.2019

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Immobilisations				
Immobilisations incorporelles	12055.68	0.00	0.00	12055.68
Immobilisations corporelles	84296.50	0.00	0.00	84296.50
Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	96352.18	0.00	0.00	96352.18



TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	11553.64	103.90	0.00	11657.54
Immobilisations corporelles	76788.93	1119.20	0.00	77908.13
Total	88342.57	1223.10	0.00	89565.67



TABLEAUX D AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture l'exercice
Provisions				
Provisions réglementées	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour risques	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour charges	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour dépréciations	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	0.00	0.00	0.00	0.00



ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST

Association au capital de 224 178 €

1 place Maréchal Leclerc

01100 OYONNAX

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Avvens Audit est membre du groupe Avvens - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON
SA au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL OUEST

Association au capital de 224 178 €

1 place Maréchal Leclerc
01100 OYONNAX

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Oyonnax, le 1^{er} septembre 2020

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Clément TOMASINI
Associé